



L'Assemblée générale (AG) ordinaire annuelle de l'Association cultuelle de l'Église protestante unie de Lyon Rive gauche se tiendra après le culte (raccourci) **dimanche 22 mars 2026 à 11 h**

Une AG ordinaire dure environ une heure, elle comporte les points suivants :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Temps de débat et de discussion sur les réalisations passées et les projets de notre communauté pour l'année à venir
- Élection des membres du Conseil de secteur tous les quatre ans (prévue en 2028) et éventuellement dans les années intermédiaires si besoin.

L'assemblée est ouverte à tous, mais seuls peuvent voter les membres régulièrement inscrits sur les listes électorales. L'inscription se fait sur demande auprès d'un membre du Conseil de secteur, avant le 31 décembre de l'année précédent l'AG. Vous pouvez demander votre inscription pour l'année prochaine via le formulaire de contact du site internet (nom, prénom, date de naissance, adresse doivent être fournis)